

Commune de Caupenne d'Armagnac

Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 2013087-0007

du 28/03/2013

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn

oui

non

PPR RGA approuvé	date	aléa
	20/06/2014	Argiles

Les documents de référence sont :

Note de présentation, zonage réglementaire et règlement du PPR RGA

Consultable sur Internet

Arrêté d'approbation du PPR RGA

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

PPRt approuvé	date	effet
	26/12/2014	Suppression et thermique

Les documents de référence sont :

Arrêté d'approbation du 26/12/2014 du PPRt

Consultable sur Internet

Note de présentation approuvé

Consultable sur Internet

Annexe 1 éléments de terminologie

Consultable sur Internet

Annexe 2 AP de prescription

Consultable sur Internet

Annexe 3 APC du 13 juin 2014

Consultable sur Internet

Annexe 4 AP CSS TIGF

Consultable sur Internet

Annexe 5 Avis

Consultable sur Internet

Annexe 6 compte-rendus de réunions

Consultable sur Internet

Annexe 7 Rapports avis conclusion du commissaire enquêteur

Consultable sur Internet

Plan de zonage réglementaire

Consultable sur Internet

Règlement

Consultable sur Internet

Cahier de recommandations

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone **5**

Moyenne zone **4**

Modérée zone **3**

Faible zone **2**

Très faible Zone **1**

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

Arrêté du	10/09/1983	JO du	11/09/1983	Inondations et coulées de boue
Arrêté du	26/10/1993	JO du	03/12/1993	Inondations et coulées de boue
Arrêté du	21/01/1997	JO du	05/02/1997	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Arrêté du	22/10/1998	JO du	13/11/1998	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Arrêté du	29/12/1999	JO du	30/12/1999	Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain
Arrêté du	27/07/2007	JO du	01/08/2007	Inondations et coulées de boue
Arrêté du	22/11/2007	JO du	25/11/2007	Inondations et coulées de boue
Arrêté du	28/01/2009	JO du	29/01/2009	Inondations et coulées de boue
Arrêté du	30/11/2012	JO du	06/12/2012	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols

Date : 12/06/2017

Le préfet de département